

**NOM LATIN :** *Cardamine diphylla*  
(Michaux) Alph. Wood

**FAMILLE :** Brassicacées (famille de la moutarde)

**NOM ANGLAIS :** Two-leaved Toothwort

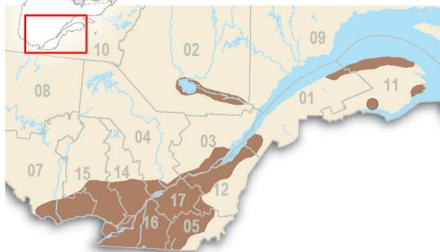


© FRÉDÉRIC COURSOL

## RÉPARTITION EN AMÉRIQUE DU NORD



## RÉPARTITION AU QUÉBEC



## ESPÈCE VULNÉRABLE À LA RÉCOLTE AU QUÉBEC

# Dentaire à deux feuilles<sup>1</sup>

### Description

Plante herbacée vivace, glabre, à rhizome fortement denté, allongé et continu, ne se désarticulant pas facilement. Tige simple de 15 à 40 cm de hauteur, portant 2, rarement 3 feuilles caulinaires subopposées. Feuilles pétiolées, divisées en 3 folioles ovées à dents arrondies, mesurant 10 cm de longueur par 4,5 cm de largeur; feuille inférieure, lorsque présente, un peu plus petite. Fleurs à 4 pétales blancs. Fruit : une silique linéaire-lancéolée de 1 à 4 cm de longueur, comprimée, à valves planes, sans nervure dorsale, s'enroulant de la base au sommet à maturité.

**ESPÈCES VOISINES :** dentaire géante (*Cardamine maxima*); dentaire laciniée (*Cardamine concatenata*).

**TRAITS DISTINCTIFS :** la dentaire à deux feuilles émerge d'un rhizome continu et fortement denté, tandis que celui-ci est articulé et peu ou pas denté chez les deux espèces voisines. Les feuilles de la dentaire géante sont alternes et les dents de ses folioles sont aiguës. La dentaire laciniée possède 3 feuilles verticillées se présentant en segments irrégulièrement découpés.

### PÉRIPHÉRIQUE NORD

**Amérique du nord :** dans la région des Grands-Lacs, des Appalaches, de la vallée du Saint-Laurent et des provinces maritimes; sa limite sud se trouve dans la partie nord de l'État du Mississippi et sa limite nord sur l'île du Cap-Breton.

**Québec :** dans les régions de l'Outaouais (07), des Laurentides (15), de Lanaudière (14), de la Mauricie (04), de la Capitale-Nationale (03), de la Montérégie (16), du Centre-du-Québec (17), de l'Estrie (05), de la Chaudière-Appalaches (12), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (02), du Bas-Saint-Laurent (01) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11) (limite septentrionale à Gaspé-Nord).

### Habitat

La dentaire à deux feuilles se trouve dans les érablières à érables à sucre, à caryer, à tilleul et à bouleau jaune, parfois même dans les ormaies et les frênaies. L'espèce affectionne les milieux riches en humus et très humides au printemps.

### Biologie

La dentaire à deux feuilles croît à l'ombre. Sa floraison a lieu en mai. Ses fruits arrivent rarement à maturité. En nature, une forte proportion des plants issus directement du rhizome sont végétatifs et ne portent qu'une seule feuille. La propagation végétative est présumée facile, par division ou bouture du rhizome, mais elle est plutôt lente (de 2 à 3 ans).

### Problématique de conservation

Les conditions favorables à la croissance de la dentaire à deux feuilles ne se retrouvent que dans les forêts riches et humides du sud du Québec. Bien que sa disparition ne soit pas appréhendée pour le moment, certains facteurs contribuent à sa raréfaction : le broutage par le cerf de Virginie, la coupe forestière, certaines pratiques non appropriées d'aménagement forestier et la destruction de son habitat

<sup>1</sup> Le nom apparaissant dans le Règlement sur les espèces floristiques menacées ou vulnérables et leurs habitats est « cardamine carcajou (*Cardamine diphylla* (Michaux) A. Wood) ».

## ESPÈCE VULNÉRABLE À LA RÉCOLTE AU QUÉBEC

© FRÉDÉRIC COURSOL



Le rhizome de la dentaire à deux feuilles est denté, allongé et continu.

### Dentaire à deux feuilles (suite)

résultant du développement urbain, industriel et agricole. Le prélèvement de spécimens entiers aux fins du commerce de l'horticulture et de l'alimentation exerce une pression non négligeable sur les populations sauvages de l'espèce. Comme il faut plusieurs années à un plant pour atteindre une taille intéressante pour le commerce, il est tentant pour les fournisseurs de s'approvisionner directement en milieu naturel. En effet, la culture en serre ou tout autre moyen de propagation en milieu contrôlé sont plus coûteux.

Désignée espèce vulnérable au Québec en 2005, la dentaire à deux feuilles est dorénavant protégée en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Les interdictions touchant cette espèce se limitent toutefois à la récolte d'au plus cinq spécimens entiers ou parties souterraines en milieu naturel et à la vente d'un seul de ces spécimens.

Ailleurs au Canada, la dentaire à deux feuilles est présente à l'Île-du-Prince-Édouard, où elle est considérée comme fortement menacée, et au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et en Ontario. Aux États-Unis, elle est considérée comme fortement menacée au Mississippi, l'un des 27 États où elle est présente.

### Références utiles

- Comité Flore québécoise de FloraQuebeca. 2009. Plantes rares du Québec méridional. Guide d'identification produit en collaboration avec le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Les Publications du Québec, Québec. 406 p.
- Lamoureux, G. 2002. Flore printanière. Collaboration à la photographie, R. Larose. Fleurbec éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec. 576 p.
- Lamoureux, G., et P. Nantel. 1999. Cultiver des plantes sauvages... sans leur nuire. Fleurbec éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec. 80 p.
- Marie-Victorin, F. 2002. Flore laurentienne. 3<sup>e</sup> édition mise à jour et annotée par L. Brouillet, S. G. Hay et I. Goulet, en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Gaëtan Morin éditeur, membre de Chenelière Éducation, Montréal. 1 093 p.
- Natural Resources Conservation Service, USDA. 2010. Plants Database, State search. [<http://plants.usda.gov/threat.html>] (site consulté le 16 mars 2010).
- NatureServe. 2015. NatureServe Explorer: An Online Encyclopedia of Life [Web application]. NatureServe, Arlington, Virginia. Disponible sur le site Internet [www.natureserve.org/explorer/](http://www.natureserve.org/explorer/) (site consulté en mars 2015).
- Rousseau, C. 1974. Géographie floristique du Québec-Labrador. Distribution des principales espèces vasculaires. Travaux et documents du Centre d'études nordiques. N° 7. Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy. 799 p.
- Sabourin, A., M. Bertrand, P. Auger, M. Bonkowski et D. Paquette. 1992. Guide des Crucifères sauvages de l'est du Canada. Édité par A. Sabourin et la Direction de la conservation et du patrimoine écologique, ministère de l'Environnement et de la Faune. Sainte-Foy, Québec. 249 p.
- Tardif, B., B. Tremblay, G. Jolicœur et J. Labrecque. 2016. Les plantes vasculaires en situation précaire au Québec. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction générale de l'écologie et de la conservation, Québec. 420 p.

### CONTRIBUTION AU CDPNQ



Si vous repérez une population d'espèce menacée ou vulnérable, signalez-la au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Vos observations permettront d'améliorer la connaissance de cette espèce et en favoriseront la sauvegarde.  
[www.cdpnq.gouv.qc.ca](http://www.cdpnq.gouv.qc.ca)

**PROTÉGER, C'EST DANS MA NATURE!**

**Développement durable,  
Environnement et Lutte  
contre les changements  
climatiques**

**Québec**